

**Rencontre intergénérationnelle**

Avec la maison d'Olt

**Journée à Pech Merle**

**Mai ou juin**

(ateliers + visite de la grotte)

**Journée Théa à Cahors**

20 ou 21/06

**USEP Rencontre athlétisme**

*08 Juin 2016*

**Lot of saveurs**

**01/07 à Cahors**

<input type="text"/>				
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Concernant les séances piscine, les enseignantes font remarquer qu'il est complexe cette année de mener l'activité au vu du peu de parents accompagnateurs disponibles ou présents. Un membre du conseil d'école propose de mobiliser les personnes âgées (grands-parents, personnes de la commune...) pour accompagner les élèves. L'équipe accepte toutes les bonnes volontés dès lors que ces personnes sont habilitées par les autorités compétentes en la matière.

**- PRESENTATION DE L'AVENANT AU PROJET D'ECOLE 2012/2015**

Les axes du projet d'école sont détaillés avec, cette année, un avenant spécifique pour la maternelle. Les nouveaux programmes de l'école élémentaire mis en œuvre à la rentrée 2016 seront intégrés à ce projet, tout comme ceux de la maternelle déjà en place depuis septembre 2015.

**- COMPTE RENDU FINANCIER DE LA COOPERATIVE**

Début septembre, le solde était de 381.78 euros. Le grand livre des comptes est présenté.

Au 15/02, le solde était de 4223.56 euros. Depuis l'envoi de la balance des comptes au conseil d'école, deux factures ont été réglées (200 euros de transport et 9.96 euros de ballons intersport), ce qui porte le solde à 4013.60 euros.

Les nombreux bénéfices réalisés en décembre ont permis de partager un budget de 5000 euros soit 1000 euros par classe, pour financer les projets et sorties scolaires. A ce jour, la participation de l'APE n'a pas été communiquée.

**- INTERVENTION DES PARENTS DELEGUES**

« Pour les maternelles, certains parents trouvent tardif le goûter de l'école à 16h30. Pourrait-on envisager un goûter collectif avant cette heure ? ». Le corps enseignant pose tout d'abord la question du financement : un goûter collectif désigne-t-il un goûter offert par la collectivité ? Monsieur le Maire précise qu'un goûter est compris dans le pris du repas maternelle. Un deuxième ne serait pas possible. De plus, il a été décidé de ne pas réveiller les enfants à la sieste et de privilégier le réveil échelonné. Or la prise d'un goûter vers 16h00 supposerait une toute autre organisation. Mme Marcenac profite de cette dernière demi-heure pour mener des apprentissages.

« Certains parents ont été surpris, lors du goûter de Noël, des boissons servies aux enfants de maternelle telles que le coca ou l'icetea. Ils proposent plutôt des boissons naturelles qui viendraient de producteurs locaux. » Monsieur le Maire en prend note tout en rappelant que du chocolat chaud, de l'eau et des jus de fruits étaient également proposés. Certains membres du conseil d'école suggèrent que les enfants aient une boisson individuelle incluse dans leur pochette.

« Les tarifs de la cantine : une tarification selon les revenus serait bénéfique et solidaire pour de nombreuses familles ». Le repas est facturé aux familles 3.85 euros pour un coût réel pour la commune de près de 6 euros. Si les repas sont calculés en fonction du quotient familial, certaines familles vont payer bien plus cher le repas pour compenser les avantages sociaux et arriver à l'équilibre financier. Actuellement, le Grand Cahors prend à sa charge 0.60 euro par repas. Le conseil municipal ne souhaite donc pas apporter à ce jour de réponse positive à cette demande.

« Le bruit à la cantine : certains enfants se plaignent encore du bruit et appréhendent ce moment ». D'après le retour que font les délégués de classe, la situation semble s'améliorer. L'équipe municipale confirme que beaucoup d'efforts ont été faits en ce sens. Il est donc décidé que ce problème sera traité directement avec la famille en question.

Un parent d'élève demande aux enseignantes d'effectuer un retour sur le climat de l'école, les conditions de travail... Après avoir insisté sur le fait que toute l'équipe apprécie son travail au sein de l'école et particulièrement les relations avec les élèves, certaines enseignantes se désolent du manque de respect de certains parents qui considèrent l'école comme une garderie et qui se montrent très agressifs ces derniers temps (mots incendiaires, agressions verbales...). L'école est un lieu d'apprentissage où le vivre ensemble occupe une place prépondérante (le respect doit donc être mutuel).

- **PRESENTATION DU PPMS 2015/2016**

Le nouveau PPMS est présenté et notamment les mesures à apprendre en cas d'attentats sont mises en avant. Il est signé par l'ensemble des membres du conseil d'école. Du matériel est signalé comme manquant à Monsieur Le Maire (2 radios à piles, 1 téléphone filaire, des rouleaux de ruban adhésif et des bouteilles d'eau).

- **PREPARATION DE L'ANNEE 2016/2017**

Prévisionnel des effectifs et de l'organisation des classes

- TPS/PS: 19 élèves (9/10) +2 ?
  
- MS/GS : 26 élèves (13/13)
  
- CP/CE1 : 20 élèves (8/12)
  
- CE1/CE2 : 21 élèves (5/16)
  
- CM1/CM2 : 26 élèves (17/9) soit un total de 112 élèves

Les effectifs sont donc stables. Il s'agirait désormais de connaître avec précision les enfants susceptibles de s'inscrire (nés en 2013 et en 2014), ceux qui ont l'intention de déménager et ceux qui sont susceptibles d'emménager dans les logements éco en construction actuellement sur la commune. M. Le Maire précise que les familles devraient habiter dans ces logements au cours de l'été.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Les travaux ou aménagements qui ont été faits : réparer l'ordinateur de la direction, repeindre le chevalet de la classe des TPS/PS, remettre le compteur photocopies couleurs à zéro (à vérifier), restructurer les ordinateurs portables.

- Reste à faire : acheter un appareil photo numérique, changer les stores du dortoir, installer un digicode à l'entrée de l'école (difficile et très coûteux), changer le bac à sable des maternelles, préparer le jardin, accrocher un support mural pour les manteaux et passeports dans les toilettes, réparer les toilettes handicapées filles (lunette et porte), installer un sèche-mains électrique dans les toilettes.

- Monsieur Le maire indique que beaucoup de parents se garent le matin pour déposer leurs enfants près de la cantine, sur le chemin utilisé par le personnel de l'école, ce qui crée des embouteillages. De plus, la sortie avec peu de visibilité ne permet pas une sécurité maximale. Des décisions vont donc être prises pour en limiter l'accès.

- De plus, de nombreux parents (souvent en retard) utilisent la porte de service à l'arrière et la laissent ouverte en ressortant, ce qui ne correspond pas aux mesures de sécurité imposées par Vigipirate. Il est donc décidé de retirer les clés. Seul le personnel ambulancier amenant ou ramenant les élèves pourra utiliser cette voie. Les parents en retard devront désormais s'adresser à la mairie pour faire ouvrir le bâtiment école, dans l'attente de l'installation d'un interphone.